



N° 24 du 28/05/2010

Journée d'action et de grève du 27 Mai

Près d'un million de manifestants en France, plus d'un tiers des enseignants des écoles en grève... Dans la Drôme, 40 % de grévistes dans le premier degré, 6500 manifestants à Valence et près de 2000 à Montélimar... plus de 10 000 en Drôme-Ardèche (chiffres du Dauphiné Libéré) !

Les enseignants des écoles exigent la nécessité de mettre en place d'autres solutions de financement, concernant les revenus financiers, pour assurer l'avenir des régimes de retraite.

Le SNUipp dénonce l'annonce « à pas feutrés » d'un report du départ de l'âge en retraite au-delà de 60 ans, qui vise à en dissimuler les conséquences et dénaturer le débat public.

Le gouvernement doit cesser de cacher ses véritables intentions et le ministre de l'Education Nationale doit annoncer toutes les conséquences de ces mesures pour les fonctionnaires et les enseignants.

Le SNUipp rappelle qu'aujourd'hui l'âge moyen de départ en retraite des enseignants des écoles est de 56 ans : cela résulte des spécificités du métier d'enseignant des écoles et des engagements gouvernementaux précédents.

Seront-ils remis en cause et **le ministre de l'Education nationale envisage-t-il de demander aux enseignants des écoles de poursuivre leur travail avec les élèves jusqu'à 70 ans pour pouvoir bénéficier d'un taux de pension décent ?**

Nous devons continuer à réagir et surtout ne pas nous résigner !

Les organisations syndicales se rencontrent lundi 31 mai pour « construire » les suites à donner.

Suite du MOUVEMENT ...

Un compte rendu détaillé de la CAPD du 21 mai sera sur le site du SNUipp 26 lundi ou mardi ...

La suite des « opérations » est en cours : étude des temps partiels, « constitutions » de postes pour les collègues sans affectation à la 1^{ère} phase...

- CALENDRIER -

Prochaine CAPD le 10 juin avec à l'ordre du jour :

- Temps partiels,
- Passage à la Hors-Classe,
- Congés formation,
- Postes adaptés ...

D'ici là, si vous avez demandé un temps partiel :

- pas de nouvelle = « bonne nouvelle » (*il vous est accordé avec la quotité demandée !*) ;
- il y a problème sur la quotité ou il vous est refusé, votre IEN va vous appeler... (*dans ce cas, appelez-nous en suivant au 04-75-56-77-77*)

Du 14 au 20 juin, envoi dans les boîtes Iprof des affectations et des confirmations de temps partiel...

Un groupe de travail avec les élus des personnels est prévu sur cette « phase » le 22 juin.

Pour toutes ces infos, plus de détails ..etc.

consultez régulièrement le site du SNUipp 26 : <http://26.snuipp.fr/> .